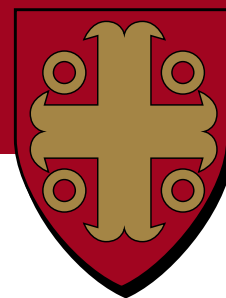


Commune de Mouchin



Édition Octobre 2014 / Info rapide

Le mot du Maire



Chères mouchinoises, chers mouchinois,

C'est à l'issue d'un mois de rentrée à l'agenda bien fourni que je vous retrouve au travers des colonnes de notre information municipale. J'espère que cette reprise fut bénéfique pour tous. Les enfants ont repris le chemin de l'école, avec la découverte et l'adaptation pour certains aux nouveaux rythmes scolaires. Les actifs ont je le souhaite bénéficié d'une relance de l'activité économique après la période toujours plus calme des grandes vacances. Les aînés quant à eux auront profité de cette période estivale pour échanger avec leurs amis, leurs proches en profitant d'un climat plutôt doux pour la saison.

L'équipe nouvellement élue est au travail depuis plusieurs mois maintenant. 2014 s'achèvera par la poursuite d'une phase de grands travaux à l'occasion de la création de votre salle de sports mais également par de nombreux temps de réflexion et d'études. Les commissions communales sont maintenant en place, leurs membres travaillent dans la bonne humeur pour vous présenter de nouveaux projets.

Je vous souhaite, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, une bonne lecture et vous dis à bientôt.

Christian Devaux, Votre Maire

Informations municipales

Les nouveaux rythmes scolaires

Depuis le mardi 8 septembre, les élèves de l'Ecole Camille Desmoulins disposent d'un nouvel emploi du temps basé sur une semaine de 4 jours et demi.

- Le lundi et le vendredi, la classe s'achève à 16 heures.
- Le mardi et le jeudi : la classe s'achève à 15 heures 30 et laisse place aux temps d'activités périscolaires gratuites. Les élèves sont répartis en 4 groupes selon leur âge.
- Le mercredi matin : les élèves sont en classe de 9h30 à 12h30.

Pour cette première période (jusqu'au 17 octobre 2014), les enfants profitent d'ateliers créatifs, de l'heure du conte, de grands jeux, de jardinage ou encore de projets de création de maquettes en lien avec le programme scolaire. Nous tenons à remercier Mme Davaine (Directrice de l'école) et M. Davaine (enseignant cycle 3) pour leur implication à l'occasion de la mise en place de ces N.A.P. (Nouvelles Activités Périscolaires).

En dehors de ces horaires, la garderie périscolaire est ouverte le lundi et le vendredi de 7h15 à 9h et de 16h à 19h, le mardi et le jeudi de 7h15 à 9h et de 16h30 à 19h, le mercredi de 7h30 à 9h30 et de 12h30 à 13h.

Etat civil

Déclarations depuis le
25 septembre 2014

Naissances

Souhaitons la bienvenue à six nouveaux mouchinois

MENET Baptiste né le 8 mai 2014,
LEFEBVRE Gaspard né le 18 mai 2014,
DESCAMPS Liv née le 19 mai 2014,
LUSIAK Maxence né le 28 mai 2014,
FERREIRA Paolo né le 4 juillet 2014 et
ZARCONE Rosie née le 17 août 2014.

Avis de décès

A la mémoire de **Monsieur ROLLIER Jean**, décédé le 11 juin 2014, de **Monsieur DUCANT Jean** qui nous quittait le 11 juillet 2014 et de **Madame BERNARD Germaine** décédée le 14 juillet 2014.

Mariages

Nous avons eu la joie de célébrer l'union de **Monsieur et Madame NESSLANY-MOUTON**, le 9 août 2014 et de **Monsieur et Madame THOMAS-SERRURIE** le 6 septembre 2014.

Parrainages civils

La cérémonie de parrainage civil de **Robin Dupont** s'est tenue en mairie le samedi 28 juin 2014 en présence de ses proches et avec le consentement et l'affection de **Karine et Jérémy**, ses parents et de **Mme Fazenda Aurélie**, sa marraine et de **M. Dupont Benjamin**, son parrain.



Informations municipales

Transformation du POS en PLU

Suite à une décision du conseil municipal en date du 11 septembre 2014, il a été décidé de prescrire la révision du POS valant transformation en PLU, conformément aux dispositions de l'article L.123.13 du Code de l'Urbanisme.

Les raisons :

la révision du POS valant transformation en PLU est rendue nécessaire en raison de la caducité du POS prévue par la loi ALUR au 1^{er} janvier 2016 si celui-ci n'est pas révisé ;

La transformation en PLU entraînera l'élaboration d'un PADD (projet d'aménagement et de développement durable), document qui va permettre de fixer la politique d'aménagement pour les prochaines années (notamment en créant des zones à urbaniser pour maintenir la population voire l'augmenter tout en respectant le caractère agricole de la commune).

À terme, en application de l'article L.300.2 du Code de l'Urbanisme, la concertation préalable à la révision du POS valant transformation en PLU sera organisée suivant les modalités suivantes :

- Publication d'un article dans la presse locale
- Communication sur la commune dans une info rapide
- Exposition d'un ou de plusieurs panneaux en mairie
- Mise à disposition en mairie pendant les heures d'ouverture d'un registre servant à recueillir les remarques
- Organisation d'une réunion débats avec les habitants de la commune

Cette délibération est affichée en mairie depuis le 17 septembre pour une durée d'un mois. Elle reste consultable en mairie.

Les avancées du chantier de la salle de sports



La phase administrative est terminée, voici venu le temps de la mise en pratique.

Les travaux ont commencé mi-juillet par la mise en place de la plateforme bâtiment et les fondations. Après trois semaines de séchage, la charpente métallique fut achevée en une semaine, ce qui a permis de couvrir le bâtiment par de gros panneaux sandwich de 160 mm d'épaisseur offrant une très bonne isolation.

Le bardage et les menuiseries extérieures sont en cours de pose, l'aménagement intérieur peut commencer.

Des réunions hebdomadaires se tiennent en présence de l'équipe municipale, de l'architecte et des entreprises afin de vérifier le bon déroulement du chantier, de résoudre les problèmes techniques et de maintenir le planning.

Inscription pour le colis de Noël

Le colis de Noël proposé comme chaque année par le Comité d'entraide aux aînés est distribué aux personnes de plus de 65 ans habitant la commune, les nouveaux arrivants doivent se faire connaître en mairie afin de recevoir le colis lors de la distribution du 21 décembre 2014.

Pour passer les commandes dans les meilleurs délais nous clôturons la liste le 31 octobre 2014.

Les personnes inscrites après cette date, seront intégrées à la liste pour la distribution 2015.

Ducasse Samedi 11 et dimanche 12 octobre

Ne manquez pas la soirée de la ducasse organisée le samedi 11 octobre à 20h au foyer rural.

Le lendemain, de 8h à 13h venez profiter de la 37^{ème} édition de la braderie brocante sous le patronage du Comité d'Entraide aux aînés et de la municipalité.

Les emplacements, situés sur la route de Saint Amand, du numéro 2 au numéro 174, sont gratuits. Il est demandé de s'installer correctement sur les trottoirs, de ne pas empiéter sur la chaussée et de respecter les sorties de garage ou les réservations des riverains face à leur habitation.

Durant la matinée, l'harmonie municipale donnera le la, elle sera accompagnée par les membres de l'ALTMA (Association Loisirs pour Tous Mouchin et Environs) et notre incontournable géant Hyppolite-Hyacinthe.

Venez ensuite vous rassasier, à partir de 11h au Foyer Rural, une petite restauration (menu à 10 euros) vous y attendra.

Les menus :

- Samedi 11 octobre : Moules/frites ou Poulet/frites Tarte et café (14 euro, 7 euro pour les moins de 12 ans)
- Dimanche 12 octobre : Mouclade, Poulet, Assiette campagnarde, ficelle picarde, accompagnés de frites. Tarte et café (10 euro)

Ces 2 jours de manifestations permettent au Comité d'entraide aux aînés de confectionner le colis de Noël offert à tous les aînés de notre commune. Venez nombreux !

Démarchage à domicile

Des rendez-vous vous sont demandés par téléphone PRUDENCE

Ces visites peuvent être l'occasion de faire du repérage à votre domicile ;

Le but de ces démarcheurs est de recueillir des marchés pour leur société, pas forcément de vous faire faire de bonnes affaires.



Pour voter à Mouchin en 2015

L'inscription sur les listes électorales est gratuite. Elle a lieu chaque année à compter du 1^{er} septembre. Mais attention, pour pouvoir voter en 2015, il faut impérativement s'inscrire avant le **31 décembre 2014**.

Pour vous inscrire en mairie, munissez-vous de votre carte d'identité ou de votre passeport en cours de validité ainsi que d'un justificatif de domicile à votre nom datant de moins de 3 mois. Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez vous adresser au secrétariat de la Mairie : 03 20 79 60 11.

Cimetière

Les travaux de nettoyage des tombes devront être terminés pour le **dimanche 26 octobre 2014**. Après cette date il ne sera toléré que l'entrée aux personnes venant déposer des fleurs. Lors des visites au cimetière et plus particulièrement à l'occasion de la Toussaint, il vous est recommandé de bien fermer les portières des voitures et de ne rien y laisser en particulier les sacs à mains.



Étrenne

Une seule équipe de la Coved munie d'une carte d'autorisation sera habilitée à recueillir les étrennes.

Ramassage des objets encombrants

Il aura lieu jeudi 16 octobre, tôt le matin.

ATTENTION sont EXCLUS de la collecte :

les déblais, gravats, décombres provenant des travaux

les bidons et contenants non vidés de leurs produits liquides

les résidus et déchets professionnels provenant de l'exploitation d'un commerce, d'une entreprise ou d'un artisanat

également tous les produits qui en raison de leur pouvoir peuvent créer des risques pour l'homme et l'environnement.

S'agissant du ramassage hebdomadaire des déchets, le 25 décembre est rattrapé le samedi 28 décembre, les autres jours fériés sont collectés normalement.

Semaine bleue

Comme chaque année à l'occasion de la Semaine Bleue, la C.C.P.C. offre une séance de cinéma (transport compris) à tous les seniors de la Communauté de Communes.

Au programme cette année : « La liste de mes envies », le jeudi 16 octobre 2014.



Cybercentre, ouverture d'un nouvel atelier

A compter du jeudi 2 octobre venez profiter d'un nouveau créneau animé par Denis Desrousseaux, animateur de la Communauté de Commune Pévèle Carembault. Chaque jeudi de 13h30 à 15h30 M. Desrousseaux saura vous initier à la bureautique, au traitement de texte ainsi qu'à la réalisation de diaporamas.

Inscriptions en mairie ou par email cyber.mouchin@gmail.com.

Le cybercentre vous propose donc les ateliers et formations suivants :

- Lundi de 9h45 à 11h45 avec M. Petit : formation clé en main
- Mardi de 14h à 16h avec M. Speer : atelier découverte
- Mardi de 16h à 18h30 avec M. Foutry : aide personnalisée, jeux en réseau
- Mardi après 18h30 avec M. Petit : formation clé en main
- Jeudi de 13h30 à 15h30 avec M. Desrousseaux : outils bureautique, traitement de texte, diaporama
- Jeudi de 19h à 20h30 avec M. Leprince : outils bureautique, retouche photos, Web
- Vendredi de 16h à 19h avec M. Foutry : jeux en réseau, accès libre.

NOS ASSOCIATIONS ET VOTRE MUNICIPALITE AU CŒUR DE L'ÉVÉNEMENT

A vos agendas, ne manquez pas

Le cross des jeunes

Samedi 18 octobre à partir de 10h30 : entre le 130 et le 132 route de Douai.

Commémoration de l'Armistice 14-18

Mardi 11 novembre.
11h, Célébration en l'église Saint Pierre d'Antioche puis à 11h45 commémoration devant le monument aux morts, place de Verdun. Comme à l'accoutumé à cette occasion, les enfants scolarisés dans les écoles du village entonneront l'Hymne national.

Concert de Sainte Cécile

Samedi 6 décembre au foyer rural.

Collecte de sang

Vendredi 12 décembre – Car de collecte, place de Verdun.

Fête de Noël

Remises de coquilles et de friandises aux enfants des écoles : vendredi 19 décembre.

Distribution du colis de Noël aux Aînés de la commune

Dimanche 21 décembre.

Coup d'œil dans le rétro Mouchin - événements

Cérémonie à la mémoire de Paul Gordon au Calvaire de Mouchin le 6 juin 2014

Cet ancien aviateur américain est décédé à Reading aux Etats Unis le 27 mai dernier à l'âge de 94 ans. Le 9 octobre 1942, ce dernier était tombé en parachute au calvaire de Mouchin suite aux rafales des balles de la DCA qui avaient touché son avion quelques temps auparavant au-dessus de Lille-Fives. Un hommage lui a été rendu à la Stèle des aviateurs.



Fête de la musique

Concert du 14 juin



Défilé du 13 juillet

En présence du cortège de vélos fleuris, des danseurs gagnam style, de l'Harmonie municipale et d'Hyppolite Hyacinthe, notre géant.



Reconstitution de la libération

Reconstitution de la libération de la Belgique le mardi 2 septembre 2014 à La Glanerie à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de cet événement historique et ce en présence du Prince Laurent de Belgique, du Bourgmestre, des échevins et les membres du conseil communal de Rumes, de l'harmonie municipale de Mouchin, de nos portes drapeau et anciens combattants ainsi que votre équipe municipale.



La Glanerie, aujourd'hui intégrée dans l'entité de Rumes, fut ainsi le premier village belge libéré par la 2^{ème} division blindée US "Hell on wheels" (enfer sur roues) des troupes américaines.